

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

AMENDEMENT

N ° CE61

présenté par

Mme Brunet, Mme Vanceunebrock, Mme Pompili, M. Gaillard et Mme Provendier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.